PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

SANS EGAUX PARFAITS

PHILIP WERLEIN, Lt'd.

614-616, RUE DU CANAL.

14 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Placement désirable. Propriétés dans les Deuxième, Quatrième et Sixième District. Buvette Nos 3305 et 3307 rue Tchoupitoulas entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane. Excellentes propriétés de résidence formant l'encoignure des rues Harmony et Constance. Le magasin à deux étages No 1128 rue Décatur entre les rues Hôpital et Ursulines. Et le Magasin de bon rapport encoignure des rues Dauphine et Conti.

Succession de Joseph Spiro.

No 54,924—Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 321 rue Gravier, JEUDI, le 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Divisi n D, signé le 29 mars 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges et dépenances ladessus y appartenant où de quelques façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée où Tchoupitoulas, Chippewa et Tolédano et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No neuf, et mesurant trente trois pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt dix-huit pieds six pouces sur la ligne la plus près de l'avenue de la Louisiane. Cent sept pieds six pouces sur la ligne la plus près de la rue Toledano, et trente-deux pieds dans le fond, le tout d'après le plan de la dite propriété annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, ancien notaire dans cette ville daté le 15 août 1856. Les améliorations consistent en une buvette et résidence Nos 3305 et 3307 rue Tchoupitoulas, entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane, contenant buvette et 10 chambres, deux grandes citernes et hangars dans la cour, louée sous un bail à la Security Brewing Company jusqu'au 30 septembre 1898 avec privilège de trois ans pour $25 par mois

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant où de quelques façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Constance Laurel et Pleasant désigné par le No un, sur un devis à cela annexé pour références et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de façade à la rue Constance de cent vingt pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Harmonie et Constance. La dite portion de terre est composée de tout le lot désigné par la lettre D et cinq pieds sur le côté lequel est le plus près de la rue Constance du désigné par la lettre E sur un plan particulier annexé à un acte de vente de R Dolbear à Hill, pardevant A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1839. Les dits lots D et E se touchent et mesurant chacun quarante pieds de face à la rue Harmony sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot D formant l'encoignure des rues Harmony et Constance. Les améliorations consistent en diverses bâtisses se joignant les unes aux autres, contenant 19 chambres, allées couvertes, citernes et 4 lieux d'aisance dans la cour, le tout divisé en six locations séparées.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages, etc., qui y appartiennent, situé dans le second district de cette ville de la Nouvelle Orléans, et désigné comme lot No quarante de l'ilet No treize, lequel est borné par la Vieille Levée et les rues Hôpital Gallatin et Ursulines et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Vieille Levée, vingt-cinq pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Gallatin, quatre-vingt-cinq pieds de profondeur sur le côté vers la rue Ursulines et quatre-vingt neuf pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Hôpital les lignes de côté s'étendant vers la dite rue Vieille Levée à la dite rue Gallatin, le tout conformément au plan déposé dans l'étude de Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un grand magasin No 1128 rue Decatur (Vieille Levée) entre les rues Hopital et Ursulines, contenant un grand magasin et deux chambres au rez-de-chaussée et vestibule en haut, citerne et hangar dans la cour, loué à un bon locataire, à $30 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dauphine, St. Louis et Bourbon, le lit lot est désigné par le No Un sur un plan fait par Louis Surgi, voyer le 26me jour de juillet 1826, et déposé dans l'étude de William Boswell, ancien notaire en cette ville, lequel forme l'encoignure des rues Conti et Dauphine et ayant en mesure américaine trente trois pieds, cinq pouces de face à la rue Conti sur soixante-un pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine. Les améliorations consistent en un magasin en briques N° 841 rue Conti, à l'encoignure de la rue Dauphine, contenant six chambres et vestibule au premier étage et cinq chambres et vestibule au second étage, galeries devant et derrière etc., loué en sous-bail à V. Gruber jusqu'au 22 octobre à $30 par mois avec privilège de un an de plus.

Conditions Comptant. Les acquéreurs devront payer les taxes de 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 comptant.

Actes de vente pardevant John G. Eustis, notaire aux frais des acquéreurs.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 5

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans— No 50,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E —Veuve B. Berger vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Veuve B. Berger, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F. Brewer, notaire public, en son bureau, Hennen Building dans cette ville, le 12me jour de mai 1898, à onze heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire d'élire un syndic et voter sur toutes les questions qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre sa personne et contre ses biens soient suspendues et que M. W. Patton, Esq., avocat, soit apponté pour représenter les créanciers absents

Nouvelle-Orléans 7 avril 1898

Signé: GEO. H THEARD, juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier

B. F Samuel, avocat

10 avril—10 16 23 30 mai—9

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,00 00

Actif, 1er Janvier 1898.....1,097,29 16

Surplus.....304,760 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABAERR.

18 juin 97 1an

MEUBLES

BON MARCHE!

BON MARCHE!!

BON MARCHE!!!

Boston Furniture Company,

Encoignure Ursulines et Claiborne.

17 déc—1 an

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 56,297—Cour Civile de District—Division A—Gustave Poniuan vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Gustave Poniuan soit convoquée et tenue pardevant Francis D. Charbonnet, notaire public en son Bureau No 706 rue Gravier, en cette ville, commençant lundi, le 16me jour de mai 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur son application pour un répit et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Anatole Brieugne Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 13 avril 1898.

Signé: THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN. Député-Greffier.

15 avril—15 29—mai 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans —No 56,319— Cour Civile de District—Division "B"—J. M Seligman vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition et le tableau dans cette affaire soient enregistrés et qu'une réunion des créanciers de J. M Seligman soit tenue pardevant G. C. Preot, notaire public de cette paroisse, le 18me jour de mai 1898, qu'Edgar Cahn, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du pétitionnaire, et que dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de la cour, toutes procédures contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1898.

Signé: FRED. D. KING, juge.

Pour copie conforme.

JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.

E. A. O'Sullivan, avocat.

16 avril—16 30—mai 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans No 56,321 Division C — John Leder vs ses créanciers — Ordre de Cour — Que la demande du pétitionnaire soit ici accordée et que la cession de propriété faite dans cette affaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et que W. K Horn, avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents et que Francis Lory Jr, notaire public en cette paroisse soit nommé pour tenir une réunion lesdits créanciers, conformément à la loi, le mercredi 18ème jour de mai 1898 à 11 heures A. M., en son bureau No — Hennen Building et que dans l'intervalle toute procédure judiciaire contre ledit pétitionnaire aussi bien que ses propriétés soit suspendue.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1898.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

Jas D. RANKIN, député-greffier.

16 avril—16 30 — mai 15

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIvile de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Wm Warner vs ses créanciers—No 56,450—Division C—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Mme Wm Warner soit convoquée pardevant Francis Lory Jr. notaire public, chambre 319 Hennen Building, coin des rues Carondelet et Commune, en cette ville, le LUNDI, 30me jour de mai 1898, afin de considérer et voter sur l'application dans cette affaire faite pour un répit, et que Victor Leovy Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de ladite Mme Wm Warner soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1898.

Signé: F A. MONROE, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député-greffier.

1er mai—1 15 30

VAPEURS.

Maudeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontonartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Maudeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE., Agents.

No 323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France),

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA BOURGOGNE, 7 mai,
LA TOURAINE, 14 mai,
LA GASCOGNE, 21 mai,
LA BRETAGNE, 28 mai,
BOURGOGNE, 4 juin,
LA TOURAINE, 11 juin.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3 Bowling Green, N. Y.

E. E. PREVOST, 45 rue Baronne, Agent Général au Sud.

12 fév—

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

LOUISIANA.....Mercredi, 4 mai.
NICKERBOCKER.....Mercredi, 11 mai.
HUDSON.....Mercredi, 18 mai.

Partiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marinesur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour A tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALEX. HARRIS, Agent.

—1an No 318 rue Carondelet

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

D'Actions de Chemin de Fer

—DE—

BEAUCOUP DE VALEUR

—ET DE—

Propriétés Foncières de Choix

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

Cinquante-trois (53) Actions de la New Orleans City and Lake Railroad Co.

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 325 et 327 rue Royale,

Entre les rues Bienville et Conti,

—ET—

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 416 et 418 rue Royale,

Entre les rues Conti et St-Louis.

A L'ENCAN,

Succession de François Meunier.

No 49,928—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 28 mars 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés de valeur ci dessous décrites, à savoir—

Stocks.

Cinquante-trois (53) actions du fonds capital de la New Orleans City and Lake Railroad Company, payées en plein.

Propriétés Foncières.

"A"—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse, mesurant environ 38 pieds de face à la rue Royale, 53 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Conti sur la première profondeur alors que le lit lot ouvre de 3 pieds 2 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de 6 pieds 2 pouces et une seconde profondeur de 47 pieds 6 pouces et 2 lignes et sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Louis 106 pieds 1 pouces 6 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connue comme les Nos 416 et 418 rue Royale et contient magasin et six chambres au rez-de-chaussée, le second étage a environ 10 chambres, vestibule, galerie devant et derrière, le troisième étage a 4 chambres devant et 4 chambres derrière.

"B" Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connu par les Nos 325 et 327 rue Royale et contenant magasin au rez-de-chaussée avec 2 chambres et hangar dans le fond, le 2me étage a 5 chambres et 2 vestibules, le 3me étage a 6 chambres en tout.

Conditions de la vente—Pour les actions comptant avant le transfert.

Pour les Propriétés foncières. Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'acte de l'adjudication, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1898 et tenir la propriété assurée jusqu'au montant des billets et transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets, dix pour cent du prix d'achat à être déposé comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. F. Meunier Esq., notaire.

29mars—29—avril 3 10 17 24—mai 1 5

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan le 4 mai 1898.

Un jolie Cottage Double 303 et 305 rue Roman entre la rue Palmyre et l'avenue Tulane.

Emplacement d'affaire coin Palmyra et Roman.

Cottage Double 1944 et 1946 rue Perdido entre Bolivar et Bertrand.

Cottage Double 1944 et 1946 rue Gravier entre Bolivar et Bertrand.

Margaret Ann Maher Vve en première noce de James B. Keenan et épouse en seconde noce de James H. Aitken, Autorisée, etc, et al, vs John Burns et al mineurs

No 55,751—Cour Civile de District.

PAR JOHN J. CASTELL & Co—John J. Castell Encanteur, bureau 145 rue Carondelet, près Commune, il sera vendu à l'encan MERCREDI, 4 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune en vertu et conformément à un ordre en date du 14 mars 1898 et signé le 18 mars 1898 et à un second ordre en date et signé le 1 avril 1898 par l'Hon T C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, de la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Le cottage double Nos 303 et 305 rue Roman, entre Palmyre et l'avenue Tulane; deux chambres et au sinc sur chaque côté, le lot mesure vingt huit pieds quatre pouces (28' 4") de face par soixante-dix pieds (70) de profondeur.

2° L'emplacement d'affaire No 301 rue Roman, coin Palmyre, ayant trois chambres. Le lot mesurant quatorze pieds deux pouces (14' 2") de face sur soixante-dix pieds (70') de profondeur.

3° Le cottage double Nos 1936 et 1948 rue Perdido, entre Bolivar et Bertrand, ayant trois chambres et cuisine de chaque côté. Le lot mesurant trente pieds sept pouces et six lignes (30' 7' 6''') de face sur une profondeur de cent quatre pieds huit pouces (104' 8").

4° Les Nos 1944 et 1946 rue Gravier, entre Bolivar et Bertrand, cottage double, ayant deux chambres et cuisine de chaque côté. Le lot mesurant trente pieds sept pouces et sept lignes (30' 7" 7''') de face sur une profondeur de cent vingt et un pieds (121').

Conditions Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste s'il y en a à un et deux ans de crédit représenté par le lien du vendeur: billet portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie Les taxes de 1898 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication, 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jos J. Woulfe, notaire.

JOHN J. CASTELL et Co.

145 rue Carondelet.

3 avril —3 10 17 24 — mai 1 4

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Anthony J. Erler vs ses Créanciers—No 56,200—Cour Civile de District, Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Anthony J. Erler, soit acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Griffin, notaire public, en son bureau, No 636 rue Gravier, en cette ville, commençant LUNDI, le 9ème jour de mai 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. A. Bell Esq avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et qu'Ernest Dussé soit nommé syndic provisoire des créanciers dudit pétitionnaire, et que des lettres lui soient remises comme tel syndic provisoire en prêtant serment et fournissant caution pour la somme de deux mille deux cents dollars, conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1898.

(Signé) GEO. H. THEARD, juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Wm H. Pascoe, avocat.

5avril—5 19—mai 4

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH

ANNONCE JUDICIAIRE

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION D'HYPOLITE JOUANDOT—NO 31,972, DIVISION A

SUCCESSION DE MARIE ST MARTIN, VEUVE HYPOLITE JOUANDOT—NO 54,785, DIVISION A.

SUCCESSIONS DE SUSANNE ET JEANNETTE JUANDOT—NO 54,999 DIVISION D.

Tous les ordres ci-dessus sont de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles. En vertu et conformément à trois ordres séparés de la Cour Civile de District, dans les successions ci-dessus intitulées et numérotées, tous signés le 28 mars 1898, dont par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, et un par l'Hon. N. H Rightor, juge de la division D, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adams, Sycamore, Lowerline, Panola ou Cypress, étant la moitié du dit ilet faisant face à la rue Sycamore, et laquelle dite moitié d'ilet mesurant comme suit: cent cinquante deux pieds dix pouces de face à la rue Adams, et courant au travers la place à la rue rue Lowerline, sur laquelle rue il a une façade de cent cinquante quatre pieds cinq pouces et six lignes, ayant toute la façade et profondeur sur la rue Sycamore de deux cent soixante-huit pieds six pouces et sept lignes, et ayant une profondeur sur la ligne de division la plus près de la rue Panola ou Cypress de deux cent quatre vingt onze pieds et cinq pouces.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant 4 jolies grandes chambres, galeries sur le devant et sur le coté, et une très vaste étable pour laitier; les améliorations sont comparativement neuves, ayant été construites il y a environ quatre ans seulement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire aux frais de l'acquéreur.

3 av—3 10 17 24 mai—1 5

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété double à deux étages excessivement productive, Nos 1731 et 1733 rue Orleans, entre les rues Claiborne et Derbigny.—Dans l'affaire de la succession de Mathew Gorbach—No 55,893 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A

PAR W. H FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 356 rue Carondelet, le MARDI 3 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, ou tous les plans montrent les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 31 mars 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée a W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orleans, Ste-Anne, Claiborne et Derbigny, désigné comme lot No 2 de l'ilet No 26 et mesurant 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Orleans par soixante-treize pieds dix pouces de profondeur et de face à la rue Derbigny formant l'encoignure des deux rues Orléans et Derbigny; le tout est plus amplement décrit dans l'inventaire de ladite propriété de ladite succession enregistrée.

Les améliorations consistent d'une jolie propriété double à deux étages portant les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Orleans, lesquels consistent de deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au second étage de chaque côté dans le corps du logis, et aussi une bâtisse à deux étages dans le fond avec deux chambres de chaque côté, pavé et trottoir en briques, citernes et autres nécessités. Cette propriété produit un revenu annuel de $480 ou $20 par côté par mois. Elle est à proximité du marché Trémé des chars et du chemin en briques vitrifiées de la rue Claiborne, du Vieux Bassin de superbes manufactures et du quartier des affaires et n'est jamais vacante. Récemment renouvelée et mise en premier ordre

Conditions—Au plus haut enchérisseur à la moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs et la balance, s'il y en a, payable à un an comme il est démontré par des billets à ordre faits par l'acquéreur avec huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et liens du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles, honoraires d'avocats, assurances; et l'acquéreur devra déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et assumer le paiement en sus et au-dessus du prix d'achat, et des taxes de ville et d'Etat pour l'année courante. Acte de vente passé pardevant Emanuel L. Weil, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 av—3 10 17 24 mai—1 2 3

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double

2024 ET 2026 RUE SECONDE

Entre les rues St-Denis et St-Patrick.

Succession de Elenora S. Campbell, épouse de John L. Sisa.

No 55 946—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 3 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 1er avril 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges etc., qui y appartiennent en que que sorte situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Seconde, Troisième, St Denis et St Patrick, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant F. Raressher, ancien notaire le 14 juin 1853 et mesurant trente pieds de face à la rue Seconde sur cent trente deux pieds de profondeur, plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt; taxes de 1898 à être payées par l'acquéreur. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. Acte de vente pardevant A J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27—av—3 10 17 24—mai—1 2 3

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan, Jeudi le 5 mai 1898

Au No 221 rue Sud Peters

Etablissement de Confiserie.

A. W. Miller vs Ses Créanciers.

No 52,945.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, encanteur—Bureau 145 rue Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique, le JEUDI, 5 mai 1898, à 11 heures A.M, au No 221 rue Sud Peters, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans, Division D, daté et signé le 18 avril 1898, Le contenu d'un établissement de confiserie consistant en vitrières, tables de candies, cafetières, tables de mélanges, balance à plate-forme, bureaux, cheval et wagon, etc, et un lot de comptes courants, le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—comptant.

24 avril—24 27—mai 1 5

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chars Buffets en route.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

VENTE SPECIALE DU COMMISSIONNAIRE, No 12,626—Judah Hart vs Municipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de Geo S. Dodds—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, [Division de la Nouvelle Orléans].

Conformément à un décret rendu par l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et d'un ordre octroyé par la dite Cour et à moi adressé je vendrai à la criée publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant, sans estimation, sur les lieux, coin des rues Sud Water et Market, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, samedi le 7ème jour de mai 1898, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite à savoir—

Les terres et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus ou dépendant et y appartenant et particulièrement décrite dans un acte hypothécaire passé pardevant Jefferson C. Werck, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans Louisiane, le 30me jour de janvier 1892 comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus ou dépendant et y appartenant, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Market, New Levee et St James, formant ensemble une portion de terre ayant une mesurage collectif comme suit:

Une façade à la rue Water de cent soixante-dix-sept pieds dix pouces; une profondeur et façade à la rue Market, dont il forme l'encoignure, de cent soixante douze pieds sept pouces et six lignes, de là, le long de la ligne de profondeur perpendiculaire rue Market et parallèle à la rue Nouvelle Levée, cent cinquante neuf pieds six pouces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatre vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes d'après un devis fait à la requête de Mc Closkey, Bigley & Co., le 30 octobre 1870, par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville; les dix sept lots sont aussi désignés par les numéros "sept" à "treize" inclusivement de l'ilet No "34 A" sur un plan par Louis Pilié, ancien voyer de ville, le 29 juin 1867, déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, et sont décrits comme suit, à savoir:

Sept certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés sur la batture du Premier District de cette ville, désignés par les Nos Sept à Treize inclusivement de l'ilet "34 A", borné par les rues Peters (anciennement New Levee), Water, Market et St-James, sur un plan dressé par Louis H. Pilié ancien voyer de ville en date du 29 juin 1867 et déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, comme plan No 19, d'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No sept mesurant vingt neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes sur la ligne de côté, le séparant du lot No six et cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté, le séparant du lot No 8, mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces et largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No sept et cent vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne du côté le séparant du lot No neuf; le lot No neuf mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt-treize pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No huit et cent six pieds quatre pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No dix; le lot No dix mesurant vingt neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No neuf, et cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le separant du lot No onze, le lot No onze mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "dix" et cent trente deux pieds six pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "douze" le